

LICENCE EN DROIT – 2<sup>ème</sup> ANNEE  
SEMESTRE 3  
GROUPE DE COURS N° 3  
SESSION DE RATTRAPAGE  
MERCREDI 15 JUIN 2016  
9 H à 12 H 30

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)] à la fin de l'épreuve.**

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées ( <b>Matière Joker</b> ). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* ( <b>Matière Joker</b> ).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée ( <b>Matière Joker</b> ). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* ( <b>Matière Joker</b> ).
Echec dans 3 matières (ou plus)	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

**\*Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

**"Je renonce à ma Matière Joker"**

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,  
« épreuve 2 »,  
« épreuve 3 ».

**DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.**

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

**AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ**

**DROIT CIVIL**

Sujet : La promesse unilatérale de contrat

**DROIT ADMINISTRATIF**

Sujet : Les PGD

**DROIT DES AFFAIRES**

Sujet : **Traiter au choix un des deux sujets suivants :**

- 1 – Le conjoint marié ou pacsé du chef d'entreprise  
ou
- 2 – L'arbitrage

**DROIT PENAL**

Sujet :

Les conditions de l'engagement de la responsabilité pénale des personnes morales

**DROIT EUROPEEN**

Sujet :

Le statut des traités et accords internationaux dans le droit de l'Union européenne

**DROIT DES FINANCES PUBLIQUES**

Sujet :

L'unité budgétaire : définition et évolution